



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cereales

Question écrite n° 37514

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur l'incoherence de la politique française et communautaire de commercialisation des cereales et de leurs derivees. Durant le dernier trimestre 1987, ce sont les Japonais, alors qu'ils ne produisent pas du tout de ble, qui ont commercialise les deux tiers des farines de froment vendues a l'exportation. Ce commerce s'est fait par le biais de nos clients traditionnels et ce, en profitant au maximum des primes communautaires. La reglementation communautaire est ainsi devenue, par sa complexite, tellement aberrante que, non seulement elle ne profite pas aux agriculteurs et au commerce français et europeen mais qu'elle contribue a leur sous-developpement. Il lui demande ce qu'il compte faire pour que l'argent du contribuable cesse de servir a la destruction de notre agriculture.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37514

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 940